

Résolution du Bureau national des 22 et 23 janvier 2026

Avec la CEF, le BN réaffirme l'exigence portée lors du congrès d'Angers de cessez-le-feu immédiat et permanent en Ukraine, en Palestine et dans tous les pays ainsi que l'arrêt des livraisons d'armes et réaffirme son opposition à l'envoi de troupes françaises en Ukraine quelle qu'en soit la forme.

Avec la CEF, le BN réaffirme l'exigence de retrait du guide « Acculturer les jeunes à la défense », invite ses syndicats départementaux à combattre la propagande gouvernementale et à prendre toutes les initiatives nécessaires pour empêcher l'entrée de l'armée au sein de l'École.

Le BN réaffirme son engagement du congrès d'Angers à s'inscrire dans les initiatives et les mobilisations qui iront dans le sens de nos revendications : « Pas un sou, pas une arme, pas un Homme, pas une vie pour la Guerre. »

Le BN approuve la décision de la CEF de répondre favorablement à l'invitation des organisations ouvrières anglaises au meeting international contre la guerre à Londres (Westminster Central Hall) le 20 juin 2026. Avec la CEF, le BN s'engage pleinement dans la préparation du meeting de Londres du 20 juin et invite tous ses syndicats départementaux à y participer.

Avec la CEF, le BN refuse la Loi de financement de la Sécurité Sociale qui prévoit des milliards d'économies au dépend des droits à l'accès aux soins de millions d'assurés et le projet de loi de finance qui sera probablement imposé par le 49-3 au terme de tractations politiciennes de non-censure et qui prévoit près de 7 milliards d'euros de plus pour la guerre, alors qu'il impose une cure d'austérité sans précédent aux services publics, aux budgets sociaux et à la protection sociale collective. Le BN oppose toutes ses revendications au budget Le cornu.

Avec la CEF, le BN réaffirme que la conférence sociale « travail emploi retraites » ne permettra pas de gagner sur nos revendications, d'obtenir les créations de postes nécessaires, l'augmentation générale des salaires, l'abrogation de la réforme des retraites. Avec la CEF, le BN se félicite de la décision du bureau national de la FGF-FO et de l'UIAEP de ne plus participer à cette conférence sociale et réaffirme que Force Ouvrière n'a rien à y faire !

Le BN invite les syndicats départementaux à poursuivre la recherche de l'action efficace, par la grève et sa reconduction, par les blocages, pour gagner sur nos revendications. Il invite les personnels à se réunir dans les écoles pour discuter de la

situation et décider d'initiatives pour faire valoir leurs exigences en termes de postes, de salaires, de garanties collectives, de conditions de travail...

Carte scolaire

Le BN alerte les syndicats départementaux sur la particularité de la carte scolaire qui se prépare : dans un contexte de budget de Guerre ce sont 1891 postes supprimés dans le 1er degré annoncés par le ministre Geffray, dans les 4000 suppressions de postes au niveau de l'Education Nationale.

Le BN rappelle que l'année dernière les 470 postes supprimés ont entraînés 5000 fermetures de classes.

Dans ce contexte, le BN invite les syndicats départementaux à engager dès à présent le rapport de force en recherchant l'unité sur la question de la carte scolaire et de ne pas attendre les instances qui seront convoquées cette année après les élections municipales.

Pour le BN, les outils des comités de défense des écoles dans les départements pour mettre en lien les collègues, les parents d'élèves, et parfois les élus et dont les syndicats Force Ouvrière y ont toutes leurs places permettent de pouvoir faire éclater et de déborder le cadre imposé par le Ministère et les DASEN dans le cadre des discussions sur la carte scolaire.

Pour le BN les annonces d'une violence inédite sur le nombre de fermetures doit amener les syndicats FO à continuer à élargir et étendre la colère légitime en défense de l'Ecole Publique. Avec la FNEC FP-FO, le BN rappelle ses revendications : « annulation de toutes les suppressions de postes ; création des postes statutaires nécessaires ; mise en place immédiate du plan de titularisation pour tous les contractuels qui le souhaitent ; recrutement en masse de personnels dans tous les corps, dans le cadre du Statut. »

Le BN invite les syndicats départementaux à faire remonter au SN tous les éléments de résistance sur la carte scolaire afin de pouvoir les diffuser et donner confiance aux mobilisations engagées pour montrer qu'elles ne sont pas isolées, et de pouvoir les généraliser.

Inclusion Scolaire – AESH

Depuis début janvier les mobilisations et grèves sur la question de l'inclusion scolaire, pour les revendications des AESH, pour

la défense spécifique des conditions de travail des personnels des écoles se sont multipliées, parfois en intersyndicale : dans le 91, le 35, le 93, le 94.

Ces mobilisations où les SNUDI-FO sont totalement engagés confortent le mandat établi lors du Congrès fédéral d'Angers et confirmé dans la résolution de la CEF des 20 et 21 janvier 2026 pour organiser « en lien avec la confédération, les unions départementales et les syndicats force ouvrière des secteurs du social, du médico-social et de la santé, une nouvelle initiative nationale, si possible dans l'action commune, par la grève, avec comme première étape une nouvelle manifestation nationale à Paris. »

Le BN rappelle que si les revendications spécifiques des AESH doivent être satisfaites, elles ne peuvent se dissocier des revendications plus larges des personnels avec notamment l'arrêt immédiat des fermetures des places et postes en ESMS et de la création de tous les postes nécessaires.

Avec la CEF, le BN invite les syndicats et sections départementales à poursuivre et amplifier les initiatives, à chercher l'action commune à tous les niveaux, en défense des revendications (réunions, stages, grèves, rassemblements, ...) en lien avec les UD et les parents d'élèves, dans l'unité syndicale partout où c'est possible. Le BN mandate le SN pour informer des grèves et mobilisations en cours et invitant les personnels à préparer, organiser la grève sur nos revendications.

Le BN alerte qu'avec la volonté du gouvernement et du ministre Geffray de généraliser la mise en place des PAS, contre les revendications des personnels, cela va impacter la carte scolaire en volant des postes classes pour faire fonctionner les PAS.

Le BN se félicite que les batailles engagées sur la rétroactivité de la prime REP/REP+ permettent enfin aux collègues AESH concernés d'avoir de premières propositions de sommes de rattrapage. Cependant, dans de nombreux cas, les DSDEN proposent des sommes inférieures. Le BN invite les syndicats départementaux à accompagner les AESH dans toutes leurs démarches, y compris au Tribunal Administratif, pour leur éviter de se faire arnaquer. Il revendique la rétroactivité jusqu'en 2015.

Le BN exige que les jours de fractionnement appliqués dans certaines académies soient accordés aux AESH de tout le pays. Le rejet de la part du sénat du projet de loi instituant un statut pour les AESH si elle ne répondant pas à la revendication portée par FO « un statut avec un temps plein de 24h » ne fait qu'attiser la colère des AESH. Le BN invite les syndicats départementaux à continuer de multiplier les initiatives avec les AESH et à les centraliser au SN pour alimenter la construction de la mobilisation nationale.

Remplaçants

Dans plusieurs départements, s'appuyant sur la mise en place du logiciel ARIA+, les IA-DASEN veulent imposer la fusion des

différents types de remplaçants (ZIL, BD REP+, BD stage, ...) en les rattachant bien souvent à une zone départementale unique.

Le BN du SNUDI-FO dénonce cette fusion des différents types de remplaçants mise en œuvre notamment depuis la publication du décret du 9 mai 2017 qui, conjuguée aux suppressions de postes dans le 1er degré décidées par les gouvernements successifs, a des conséquences catastrophiques.

Le BN soutient les mobilisations qui se multiplient dans les départements pour refuser les fusions des différents types de remplacement (grèves, rassemblements, pétitions dans l'Aisne, les Bouches-du-Rhône, la Gironde, l'Hérault, la Moselle, l'Oise, le Rhône...).

Le BN exige la satisfaction immédiate des revendications exprimées par les personnels mobilisés dans les départements à savoir le maintien des spécificités des différents types de remplaçants (ZIL, brigade, remplaçants REP+ ...).

Le BN rappelle son exigence d'abrogation du décret du 9 mai 2017. Il mandate le SN pour poursuivre la recherche de l'action commune avec les autres organisations syndicales, dans le but d'organiser une mobilisation nationale pour refuser la fusion des brigades et réclame le retour aux différentes spécialisations partout où elles ont été supprimées.

Le BN invite les syndicats départementaux à réunir les personnels pour discuter de la situation et des moyens de faire aboutir les revendications, même dans les départements où la fusion est déjà en place.

Salaires

Dans le cadre du budget d'austérité et de guerre imposé par le 49.3, le gouvernement Macron-Lecornu impose une nouvelle année de gel de la valeur du point d'indice dans la Fonction Publique.

Avec la FGF-FO et la CEF, le BN du SNUDI-FO réaffirme sa revendication d'une augmentation de 32,7% de la valeur du point d'indice afin de compenser la perte du pouvoir d'achat accumulée depuis 2000.

Le BN réaffirme sa revendication à minima de 10% d'augmentation immédiate de la valeur du point d'indice et l'ouverture de négociations pour l'amélioration de toutes les grilles indiciaires.

Le BN exige une révision totale de la grille indiciaire pour en finir avec le tassemement de la grille pour qu'un changement d'échelon entraîne une réelle augmentation de salaire.

Direction

Le BN du SNUDI-FO a pris connaissance de la modification du décret n°2022-541 du 13 avril 2022 fixant le régime des décharges de service des directeurs d'école dont l'objectif est de

permettre une majoration des décharges de service de direction à la demande des mairies ou collectivités territoriales concernées, qui prendraient en charge cette majoration, plâçant de fait les directeurs et directrices sous la tutelle des élus locaux et les soumettant à d'éventuelles augmentations de missions.

Le BN refuse l'accentuation de la territorialisation de l'école de cette modification qui pourrait amener les DASEN à modifier les quotités de décharges de direction de certaines écoles, parfois plus favorables que la norme nationale.

Le BN revendique :

- L'amélioration nationale des seuils de décharge de direction sans aucune contrepartie ! Pas une école sans décharge hebdomadaire !
- Le maintien de tous les régimes départementaux de décharges de direction dérogatoires qui seraient plus favorables que les seuils nationaux !
- L'arrêt de la territorialisation de l'Ecole publique !
- L'abrogation de la loi Rilhac et de ses textes d'application !

ORS

Le BN constate que les attaques contre le statut des PE se multiplient : évaluation d'écoles, évaluations nationales, temps de travail, réunionite, ...

Le BN rappelle que les directeurs et directrices ne sont pas corvéables à merci et qu'ils sont toujours sous statut particulier des PE. Les injonctions de politage pédagogique ne sauraient les transformer en supérieur hiérarchique.

Mouvement interdépartemental

Le BN invite les syndicats départementaux à être attentif aux prochaines échéances (contestation des barèmes), à suivre les dossiers des adhérents avant les résultats début mars.

Il invite les syndicats départementaux à transmettre au SN toutes les difficultés de barèmes (notamment sur les justificatifs demandés, question des déclarations d'impôts communes par exemple)

PSC

Le BN du SNUDI-FO se félicite que Force Ouvrière a été la seule organisation syndicale à ne pas avoir signé l'accord du 8 avril 2024 sur la Protection Sociale Complémentaire qui, comme le rappelle le préambule, « s'applique directement à l'ensemble des personnels employés et rémunérés par l'État et par ses établissements publics ».

Le BN se félicite que la FGF se soit retirée de l'accord interministériel du 22 avril 2022.

Le BN maintient sa revendication d'une renégociation garantissant la liberté d'adhésion, la solidarité intergénérationnelle et entre agents, les mêmes prestations pour tous sans options, et le couplage santé-prévoyance avec maintien des garanties

statutaires et le financement de la cotisation employeur directement par l'Etat dans l'enseignement supérieur et la recherche.

Le BN invite les syndicats départementaux à intensifier la campagne contre la PSC, à organiser partout des stages syndicaux et des RIS, à multiplier les prises de position syndicales et, si possible, intersyndicales partout pour obtenir l'abrogation de la PSC.

Formation initiale

Le BN condamne l'annonce du ministre de l'Éducation nationale de non ouverture des postes promis pour les concours de fin de L3, au motif que la « loi spéciale » ne le permettrait pas. Le BN exige que les postes soient ouverts et pourvus ! Les revendications doivent être entendues, à commencer par le retrait de la « masterisation », l'arrêt du saccage des licences disciplinaires et des allocations horaires spécifiques pour préparer les concours, le maintien de toutes les préparations aux concours de PE.

Lors d'un dernier groupe de travail, le ministre a annoncé l'arrêt des « fast track » pour le concours de PE mais envisage une mesure encore plus discriminatoire puisqu'un concours spécifique serait mis en place pour les étudiants issus de licence PE. Avec la CEF, le BN refuse cette mesure inacceptable et réaffirme son exigence d'égalité des droits devant le concours.

Rythmes scolaires

À la veille des élections municipales, et au lendemain de la publication du rapport de la Convention citoyenne sur les temps de l'enfant, le BN réaffirme son attachement à un calendrier scolaire national avec la semaine de 4 jours dans toutes les écoles, avec la coupure du mercredi, sur 36 semaines, avec le respect des deux mois de congés d'été. Le BN revendique l'abrogation des décrets Peillon, Hamon et Blanquer.

Le BN soutient toutes les initiatives prises dans les départements, notamment les comités et collectifs départementaux réunissant syndicats, parents, ATSEM, animateurs..., qui s'organisent pour obtenir satisfaction des revendications.

Le BN invite les syndicats départementaux à faire remonter au SN toutes les initiatives prises dans les départements.

Le BN mandate le SN afin de relayer et amplifier toutes ces initiatives qui constituent un point d'appui essentiel pour la mise en œuvre du mandat de congrès et pour engager la campagne nationale contre la territorialisation de l'école.

Outre-mer

Le BN rappelle son exigence du congrès d'Angers de maintien intégral du traitement et de sa majoration et/ou de son indexation liée à la vie chère dans les DROM et les TOM lorsque les agents sont placés en congé maladie : CMO, CLM, CGM et CLD. Le coût de la vie outre-mer ne diminue pas en cas de maladie !

Le BN apporte son soutien à la grève engagée en Guadeloupe en intersyndicale pour faire valoir cette revendication.

Développement et syndicalisation

Au moment où l'économie de guerre du gouvernement attaque encore plus fortement notre statut de fonctionnaires d'Etat, nos droits sociaux, les services publics, le BN invite les syndicats départementaux à poursuivre le renforcement du syndicalisme libre et indépendant.

Il les invite à continuer la campagne de syndicalisation, à tenir régulièrement les instances, à organiser des tournées d'écoles, établissements et services, à réunir les personnels lors des réunions d'information syndicale, des assemblées générales pour établir les cahiers de revendications.

Cela doit nous permettre d'aborder les élections professionnelles de 2026 avec détermination pour confirmer, élargir la représentativité de la fédération et conforter la première place de FO dans la fonction publique de l'Etat. Ce sont de puissants leviers pour peser dans le rapport de force.

Le BN mandate le SN pour développer une propagande nationale.

Congrès confédéral de Dijon (20 au 24 avril)

Le BN invite les syndicats départementaux à participer au congrès confédéral FO à Dijon du 20 au 24 avril 2026.

Résolution adoptée par 41 voix pour, 2 contre et 1 abstention